

---

MARRAKECH – Clôture de l'ICANN65 par la direction d'At-Large  
Jeudi 27 juin 2019 – 08h30 à 10h15 WET  
ICANN65 | Marrakech, Maroc

MAUREEN HILYARD: Nous allons commencer notre séance. Je ne vois que 5 membres de l'ALAC qui sont ici présents ? Donc cette séance est maintenant enregistrée. Nous sommes en train de compter les membres de l'ALAC. Très bien.

Et je veux commencer parce que je voulais parler des mesures à prendre durant cette semaine. Si vous êtes responsable de quelque chose, et bien nous devons avoir un calendrier pour les mesures à prendre et les actions à envisager. Donc ça va être le travail de Evin et nous allons lui donner la parole.

EVIN ERDOGDU: Merci beaucoup.

Je vais donc lire ce qui a été noté au quotidien comme mesures à prendre lundi pendant la première séance de bienvenue. On a parlé des priorités de politique. Il va donc y avoir le tableur des points qui doit être préparé. Il y a la liste des voyageurs qui a été préparée également. L'utilisation des points durant la séance, tout cela a été couvert.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Prochain point : séance suivante avec le GAC. Ça c'était une petite séance pour le renforcement des capacités. Pua Hunter du GAC devait donner une liste des thèmes intéressant le GAC, donner cette liste à Joanna. Et le personnel de l'ALAC et du GAC devait faire des webinaires intersession, et des informations devaient être envoyées par courriel pour le développement des capacités, ainsi que des invitations sur le calendrier, ainsi que l'ordre du jour pour la réunion d'ICANN 65. Tout cela a été effectué.

Je devais demander à Heidi des financements pour le renforcement des capacités en dehors de CROPP et ABR. Pua Hunter devait présenter à la plénière du GAC pour le renforcement des capacités. Et ça a été effectué lors de la réunion de mercredi. Joanna et Yrjo devaient présenter à la communauté At-Large la possibilité d'avoir une demi-journée supplémentaire à la suite des réunions d'ALAC et du GAC et des réunions de l'ICANN pour le renforcement des capacités et l'information. Et, avec Joanna, il ya eu des notes qui ont été prises sur la séance qui a été effectuée avec le GAC. Tout cela est effectué et terminé.

En ce qui concerne les sujets brulants, Joanna et Jonathan Zuck devaient travailler avec le personnel pour avoir un document d'ici ICANN 66 ou ATLAS III. Avec Silvia nous devons créer une page Wiki au sujet des hots topics des RALO et de l'ALAC, qui devait être formatée avec 6 colonnes, une pour l'ALAC et 5 pour les RALO. Silvia doit travailler avec les leaders des RALO et avec Joanna et

---

Jonathan pour parler de ces sujets d'actualité un mois avant ICANN 66.

Et mardi nous avons eu le groupe et l'atelier des politiques. Olivier nous a indiqué qu'ALAC et At-Large a des problèmes au niveau de l'atteinte du consensus en ce qui concerne les noms géographiques. Je devais créer une page avec Jonathan Zuck pour consolider les appels du groupe de travail sur les noms géographiques.

Et pendant l'atelier sur les politiques At-Large, il y a des ressources des présentateurs sur le CPWG, sur l'ALAC sur le groupe des politiques consolidées, sur le groupe consultatif pour les politiques et sur ICANN Learn.

Mercredi nous avons eu notre acceptation universelle, avec un lancement de cette séance à l'ALAC. Avec John nous allons partager les contacts des présentateurs de l'UASG, et avec les leaders des RALO ils doivent partager ces liens qui sont sur la présentation. Heidi et Silvia doivent avoir les ambassadeurs de chaque région qui se mettent en contact avec les dirigeants des RALO pour faire en sorte que l'UASG et l'acceptation universelle soient beaucoup commentés. John a demandé qu'il y ait une présentation qui soit faite dur groupe UASG. Tout cela a été effectué durant la séance. Et Marita a parlé de financements possibles pour des manifestations de sensibilisation à

---

l'acceptation universelle. John va fournir une mise à jour à l'ALAC du statut du programme pilote UASG avant ICANN 66. Jonathan et Maureen ont demandé que les leaders des RALO et des ALS publient un blog sur l'acceptation universelle. Et je vais contacter Edmon Cheng au sujet de .ASIA qui a peut-être des documents de disponibles pour les présentations. Edmon a demandé l'adresse email de John en tant que ressource. Ajay Data va envoyer les ressources de l'UASG à John et enfin, je vais créer une page de suivi RALO pour l'UASG la semaine suivant ICANN 65, cette réunion.

Nous avons parlé de gouvernance internet et de RightsCon. Je vais présenter et distribuer la présentation de Nigel, membre du personnel, au sujet de RightsCon et d'autres réunions et des Nations Unies et ainsi de suite. Nous allons voir comment nous pouvons nous rendre à cette conférence RightsCon au niveau des financements. Nous allons collaborer plus avant avec RightsCon dans le cadre de ses activités.

En ce qui concerne les interactions avec les communautés At-Large, pour ATRT3, avec Joanna, nous allons partager la présentation de Joanna et de Justine. Cela a été effectué.

Et, enfin, l'atelier At-Large sur les mécanismes de sauvegarde et de protection. John Laprise a noté un consensus formel de l'ALAC, même s'il n'y avait pas de quorum. Il y a eu une séance

---

intercommunautaire, qui se déroulera à Montréal, qui devrait se dérouler à Montréal. Ça devrait être très utile. Et nous co-parrainerons cela pour inclure le GAC avec un éventuel financement du GAC. Donc nous allons coordonner avec le GAC pour co-parrainer cette éventuelle séance à Montréal.

Il y a également une note sur la discussion des abus DNS et l'utilisation malveillante ; et Jamie a noté qu'il y a eu une révision de la CCT. On a eu des données à ce sujet. C'est des informations qui seront distribuées.

C'est tout ce que j'ai noté. S'il y a d'autres mises à jour, veuillez nous le faire savoir.

MAUREEN HILYARD:

Merci beaucoup Evin. Je crois que ça montre bien que nous avons été très occupés cette semaine, ça a été une semaine courte mais très intense, et donc on a beaucoup de suivis à effectuer.

Je crois avoir vu Cyrus arriver ? Oui, il est là. Il est là. Et bien je sais qu'il se cache parce qu'il va présenter tout de suite.

Sarah, bienvenue lors de notre dernier jour. Sarah est arrivée. Et je sais qu'il ya une raison pour cela. On est très heureux de vous voir Sarah.

---

Sébastien est à ATRT 3 avec le GAC, et je sais qu'il y a beaucoup de plaintes qui arrivent sur la liste des voyageurs sur ATLAS III. Et Olivier, qui s'occupe aussi du RGPD a été très occupé cette semaine. Et il y a les services juridiques de l'ICANN également qui vont nous donner certains avis pour nous couvrir au niveau juridique.

Donc le RGPD a un impact à tous les niveaux, y compris dans le cadre du respect de la vie privée, les coordonnées des voyageurs, des gens qui se déplacent, qui vont à des réunions comme ATLAS III. Donc des problèmes pour notifier certaines personnes.

Donc nous allons avoir cette liste, Heidi nous le promet, la liste serait éventuellement disponible aujourd'hui.

HEIDI ULLRICH: Je vais faire de mon mieux, c'est ce que j'ai dit.

MAUREEN HILYARD: D'accord. Et bien, bienvenu Cyrus. Nous sommes très intéressés de vous écouter sur l'avenir des gTLD et cette éventuelle nouvelle série des gTLD.

CYRUS NAMAZI: Merci beaucoup, bonjour à toutes et à tous.

---

Je suis très heureux d'avoir été invité à vous parler à vous parler aujourd'hui, vous donner la possibilité de débattre un petit peu de cette thématique des procédures ultérieures sur les nouveaux gTLD, et des suppositions qui existent. Je vais vous expliquer un petit peu pourquoi nous en sommes là, pourquoi nous avons ce débat, et quels sont nos objectifs.

Donc pour que vous le sachiez bien, au début de l'année, le conseil d'administration de l'ICANN a voulu analyser les différents éléments pour les procédures ultérieures pour les nouveaux gTLD. Il y a un PDP qui y a travaillé, il y a des cibles, des dates. Il y a les différentes révisions qui existent, qui jouent un rôle et qui occupent notre calendrier. Il y a beaucoup de tâches à accomplir pour la mise en place d'une prochaine série de gTLD.

Donc le conseil d'administration de l'ICANN a travaillé à cela. Et nous avons besoin de formuler des suppositions. Ces suppositions sont opérationnelles. C'est une distinction importante. Et une fois que nous avons formulé ces suppositions, nous devons les aligner avec le conseil d'administration et ses souhaits. Nous devons travailler avec les unités constitutives de l'ICANN pour indiquer où nous en sommes et planifier pour la mise en œuvre et obtenir un retour à ce sujet, pour voir si ces suppositions sont alignées avec ce que vous pensez également.

---

Donc il y a plusieurs groupes et unités constitutives à Marrakech qui n'ont peut-être pas eu beaucoup de temps, mais il y a un webinaire. On devait terminer tout cela à la fin du mois d'aout, on devait obtenir un retour et travailler en septembre avec l'atelier du conseil d'administration de l'ICANN.

Donc ce que je voulais noter avant que nous commençons notre présentation, et ma collègue Tran va prendre la parole, nous avons un document qui indique un petit peu la situation. Et nous avons une équipe dans l'organisation. C'est assez complexe vous savez comme envergure, comme portée. Donc c'est toutes les fonctions et tous les groupes de l'ICANN, de l'organisation ICANN. Il y a Tran qui est ici, Ash est à la tête des ingénieurs et des services informatiques, Xavier Calves au niveau des finances, le directeur financier est dans la salle également, Karen Lentz qui s'occupe des politiques, Christine est présente également, qui est responsable de ce projet pour une nouvelle série de gTLD.

Alors nous ne sommes pas là pour débattre des mérites d'avoir une série de nouveaux gTLD, de la date ou quoi que ce soit, c'est simplement pour, en 30 minutes, se concentrer au niveau opérationnel sur ces suppositions.

Donc sans plus attendre, je vais passer la parole à Tran pour que nous ayons plus tard le temps de débattre et de poser des questions.



TRAN NGUYEN:

Merci beaucoup Cyrus, merci Maureen.

Il y a quelques points que je voulais souligner avant de parler de ces suppositions, après Cyrus. Donc ce ne sont pas des politiques, ce sont des suppositions. Il y a un groupe de développement de politiques qui travaille actuellement et qui analyse d'éventuels changements au niveau des politiques pour l'introduction des nouveaux gTLD. Ça, ce n'est pas notre travail, c'est séparé. Ça, c'est le travail de la communauté. Nous on travaille au niveau opérationnel, des suppositions opérationnelles, pour se préparer à une nouvelle série de gTLD, à recevoir de nouveaux dossiers de candidature et de demande.

Donc passons au point suivant. En ce qui concerne le calendrier, nous avons 33 suppositions que nous avons organisées en deux catégories.

La première catégorie c'est des suppositions par rapport au calendrier de cette prochaine série, en particulier toutes les activités de préparation et tous les processus opérationnels que l'on doit effectuer avant d'être prêts à lancer cette nouvelle série, tout ce qui doit être fait avant de lancer cette nouvelle série.

On a une fenêtre de lancement qui existe. Et, en 2012 vous savez lorsqu'on a eu ce guide de candidature qui a été approuvé, il y

---

avait beaucoup de travail qui a été effectué par la communauté, mais il y avait certaines activités qui avaient été effectuées après l'approbation du guide de candidature. Donc notre supposition c'est que toutes les activités soient effectuées avant l'ouverture de la fenêtre de lancement.

Donc le groupe de travail du PDP et le groupe qui travaille avec Ash par exemple, sera ouvert également pour travailler à cette fenêtre de lancement du guide de candidature. Et le PDP terminera son travail avant, évidemment, la nouvelle série de gTLD.

Donc, deuxième supposition en ce qui concerne le volume et le nombre de dossiers de demande et temps de traitement de ces dossiers de demande. Pour la prochaine série, ce sera à peu près comme 2000, on pense que ce sera environ 2 000 et qu'il y en aura moins lors des prochaines séries. Il n'y aura pas de changement, au maximum de 1 000 délégations de TLD par an, ça c'était ce que nous avons déjà auparavant, pas de changement à ce niveau.

En ce qui concerne le temps de traitement des dossiers, il y aura une fenêtre de dépôt de dossier de demande de trois mois, et il y aura le processus donc de demande qui sera assez similaire à ce que nous avons déjà eu lors de la dernière série.

En ce qui concerne maintenant le point suivant, et ces suppositions sur la mise en place des politiques, il y aura des

---

changements donc aux politiques au niveau du groupe de travail sur le PDP pour les procédures ultérieures. Donc ça, ce ne sera pas exactement la même chose qu'en 2012, il y aura des modifications. Et puisqu'il y aura des modifications, nous aurons une phase de mise en place où les documents seront développés avec la communauté. Et ce processus aura comme résultat de donner des détails de mise en place, et on ira plus en détail qu'en 2012 dans notre guide de candidature. Tous ces documents seront terminés avant la fenêtre de lancement.

Donc quatrièmement, les activités, pour se préparer à cela. L'infrastructure opérationnelle, les personnes, les processus, les systèmes. Donc qu'est-ce qui doit être en place, qu'est-ce qui doit être établi pour soutenir la prochaine série de gTLD. Donc, avant évidemment, le lancement et les dossiers de demande, que les dossiers de demande nous arrivent. Donc ce sera à plus long terme, ce ne sera pas seulement pour la série, ce sera moins limité, on verra plus le long terme.

Cinquièmement, les systèmes et les outils. Nous avons des suppositions à ce niveau.

Là nous avons deux transparents là-dessus. Systèmes et outils. Investissements en technologie limités aux capacités nécessaires pour assurer la sécurité, la stabilité et la cohérence de la soumission des dossiers de demande, le traitement et la

---

communication par rapport aux dossiers de demande, des outils qui seront basés sur une bonne compréhension des critères requis. Donc pour qu'on ne travaille pas dans le vide.

Les tests seront effectués avant le début de la période d'arrivée des dossiers, et au même niveau, tous les outils seront développés avant, là aussi, cette période de dépôt des dossiers.

Donc là on continue sur les systèmes et outils. Nous avons le développement de processus et de gestion des flux pour les activités intenses, concernant les données et les fonctions essentielles, pour avoir l'équilibre entre les outils manuels et les outils automatisés. Donc de nouveaux systèmes seront développés et il y aura une plateforme ICANN avec Oracle, Alfresco ou Salesforce. Ce sont des plateformes informatiques. Et ce sera une priorité pour nous de travailler en interne et pas à l'externe, avec des prestataires extérieurs de service.

Donc des processus opérationnels maintenant. Ils seront bien définis parce qu'ils sont essentiels pour que les opérations de programme soient satisfaisantes pour les dépositaires de dossiers. La documentation des programmes sera conclue avant l'ouverture de la prochaine série.

Donc ensuite, nous allons parler du personnel. Une planification de ressources proactive sera effectuée pour voir les bons postes. Le personnel de l'organisation servira à la gestion du programme

---

et des opérations. Tout ce qui est fonction d'applications critiques sera fait en externe. Actuellement nous n'avons pas de personnel pour mettre en œuvre les recommandations de politiques une fois qu'elles seront terminées ou pour se préparer pour la prochaine fenêtre de candidature.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, les ressources pour ces activités n'ont pas été allouées dans le budget 2020, et même chose pour le budget de l'exercice 2019. Donc nous partons du principe que davantage de personnel seront engagés sur la base des besoins en compétences vers l'expérience. Nous allons donc augmenter le personnel pour s'occuper des activités qui ne devraient pas être effectuées pendant au moins 24 mois.

Ensuite, dernières hypothèses en matière de coût. Le programme continuera de fonctionner sur la base d'un recouvrement des coûts. Il sera financé par les frais de candidature collectés. Le suivi des coûts est vraiment quelque chose de critique. Et nous allons donc faire le suivi de tous les coûts relatifs à la mise en œuvre du travail pour la prochaine série.

Donc voilà pour ces hypothèses. Donc je vous repasse la parole Maureen pour la partie questions/réponses.

---

MAUREEN HILYARD:           Merci Trang. Je sais que c'est une introduction très brève, mais y a-t-il des questions dans la salle ?

CHRISTOPHER WILKINSON: Est-ce qu'il y a la participation à distance ?

JOHN LAPRISE:                Merci beaucoup d'être venus présenter. Une des questions que nous avons, en fait nous avons plusieurs questions par rapport aux politiques, mais il y a une autre question. À l'At-Large, nous souhaitons vraiment voir les CCT et les RPM, ces révisions, être mises en œuvre avant d'avancer là-dessus. Et donc, vous avez parlé à la première page des hypothèses de quelque chose qui doit être mis en place avant la série suivante.

Donc est-ce que vous avez des délais pour la mise en œuvre de CCT et de RPM ? Parce que pour nous c'est vraiment important à l'avenir pour la nouvelle série de gTLD.

TRANG NGUYEN:            Oui, merci John. Je répondrai à cette question, et s'il y a d'autres membres de l'équipe qui veulent y répondre, n'hésitez pas. Donc, à la base, votre question c'est : quels sont les prérequis pour, en fait, le lancement de la nouvelle série ?

---

C'est une question que plusieurs personnes dans la communauté ont soulevée, y compris l'ALAC. Et le conseil d'administration de l'ICANN avait également introduit cette question au conseil de la GNSO dans le cadre du groupe de travail sur les procédures ultérieures. C'était donc il y a plusieurs années.

Il n'y a pas eu de consensus, même au sein du groupe de travail sur le PDP. Différents groupes de la GNSO, différentes parties de la communauté en fait avaient différents points de vue par rapport aux prérequis sur la nouvelle série.

Certes, le CCT c'est une révision qui est obligatoire dans le cadre des statuts, avant qu'il y ait une nouvelle série. Je crois que c'est une excellente question, mais ce n'est pas une question que l'ICANN, le personnel, à laquelle on peut répondre.

Il y aura des recommandations suite au travail du groupe de travail sur le PDP des procédures ultérieures. Et nous prendrons en compte d'autres facteurs aussi.

JOHN LAPRISE:

Oui, je comprends, mais c'est quelque chose qui soit enregistré, parce que At-Large pour l'instant n'est pas prêt à appuyer. Toutes les conversations que nous avons eues montrent que nous ne sommes pas prêts à soutenir cette nouvelle série. Donc il va falloir

---

avoir des délais, en fait c'est comme ça que les délais seront définis pour la procédure ultérieure.

CYRUS NAMAZI: Merci John, nous allons prendre ceci en considération.

HOLLY RAICHE: C'est exactement ce que j'allais dire. Nous avons de réelles préoccupations. Et pour nous, nous ne sommes pas pressés, vous n'avez pas le personnel nécessaire pour s'occuper des évolutions, et il y a beaucoup de recommandations d'amélioration du processus pour s'assurer qu'avant qu'il y ait de nouveaux noms et bien beaucoup de préoccupations que nous avons, qui n'ont pas été traitées lors de la dernière série, soient traitées.

Donc apparemment, vous avez le train qui est prêt à partir, et nous ne sommes pas contents, nous ne pensons pas que le train est prêt à partir. Et nous espérons que... Oui, le calendrier est très sympa, mais ne mettez pas le train sur les rails tant que nous ne sommes pas prêts et que nous ne sommes pas contents avec le type de train que vous mettez sur les rails.

CYRUS NAMAZI: Oui, merci, je comprends. J'aimerais que tout le monde comprenne bien que de notre perspective, du point de vue de



---

ICANN Org, l'entreprise est assez complexe. Et même dans le meilleur des scénarios, l'effort est assez important avant de s'engager dans ce projet.

L'objectif pour nous c'est de lancer cet exercice et d'être prêts. LE groupe de travail a encore beaucoup de travail à faire, il ya beaucoup de décisions qui doivent être prises pour l'avenir, en attendant que le conseil soit prêt à donner la mission à l'organisation, à donner son accord.

Mais, en parallèle nous devons avoir ce type de conversations avec les différentes unités constitutives de la communauté, de manière à ce que tout le monde soit d'accord. Il faut que nous soyons d'accord sur la mise en œuvre.

Mais je comprends bien que l'effort doit être composé de différents éléments.

JUSTINE CHEW:

J'ai deux questions. Mais je vais laisser ma deuxième question de côté pour l'instant. Ma première question a deux composantes qui, toutes les deux, ont trait aux coûts.

Première partie de ma question : je ne sais pas si vous avez réfléchi à la chose suivante, si le programme se fait, il se fera sur la base d'un recouvrement des coûts, comme pour la série 2012. Donc il y aura des dépenses qui vont ressortir de ce que vous

---

cherchez à faire. Maintenant, mais étant donné que les candidatures n'ont pas été lancées, il n'y aura pas de frais pour financer, des frais de candidature qui vont permettre de financer. Donc quelles seront les ressources avant le lancement, pour se préparer financièrement.

Et, deuxième partie de la question, si je peux me permettre, je crois qu'une des frustrations qui se sont présentées, c'est que nous ne sommes pas clairs par rapport aux coûts impliqués dans la série de 2012. Donc on parle de recouvrement de coûts mais on ne sait pas exactement quels sont les coûts que nous souhaitons recouvrer. Je comprends que là je parle du passé, mais ce que je veux savoir, c'est que fait ICANN Org pour la série à venir ? Qu'est-ce qu'on va changer par rapport à ce qui a été fait par le passé ?

XAVIER CALVEZ:

Je pense que c'est une question pour moi. Nous avons reçu cette question d'autres personnes, c'est tout à fait logique, c'est tout à fait naturel.

Comme Cyrus l'a dit, la préparation de la série, avant même qu'elle soit lancée, c'est un exercice qui prend du temps, qui est complexe. Et pour traiter certains des commentaires qui ont été évoqués avant, nous n'avons pas encore commencé à planifier. Ce que vous avez vu, c'est simplement une réflexion initiale sur ce à

---

quoi pourrait ressembler la planification à l'avenir. Nous n'avons pas encore commencé.

Cyrus l'a dit, il y a une équipe de base qui est là pour y travailler, mais c'est une équipe qui a d'autres rôles. Et nous n'avons donc pas de ressources parce que nous n'avons pas lancé la réelle planification.

Il y aura certains coûts, certes, dans le cas des activités de planification de cette série avant que la série ne soit lancée, et donc avant que les frais de candidature soient collectés. C'est justement ce que vous posez comme question. Et donc comment allons-nous payer pour les coûts pour nous préparer à cette série avant même de collecter les frais de candidature qui seraient de rendre ces coûts.

Et donc la réflexion de base, et nous en avons parlé avec le conseil d'administration, et je vous expliquerai un petit peu plus comment ça se passera après, donc l'idée c'est d'emprunter de l'argent du reste du programme actuel. Vous savez qu'on a un programme en cours, nous avons des frais qui ont été collectés. Donc il y a des fonds qui restent. Et qui vont aider pour recouvrer tout ce qui est actions juridiques que nous avons toujours dans le cadre du programme actuel. Et donc ces fonds, et bien nous espérons que nous n'aurons pas des risques juridiques dans le deuxième programme et donc il y aura des fonds qui resteront du

---

premier programme. Donc c'est ça le plan, c'est d'utiliser les fonds qui restent comme ressources pour financer les dépenses.

Et ensuite de rembourser avec les frais de candidature futurs qui seront collectés lors du deuxième programme, donc de rembourser grâce à ceux-ci les fonds empruntés de la série actuelle, de manière à ce que l'on conserve l'intégrité des différentes séries du point de vue financier.

Donc ça c'est le plan actuel. Alors il y a des conditions par rapport à ça, à savoir est-ce qu'il restera des fonds ? Et ça dépendra de l'argent que nous allons dépenser pour tout ce qui est coûts juridiques, défense et autres coûts pour la série actuelle. Et ce n'est pas terminé vous le savez. Il y a des procédures en cours sur le programme qui existe, relativement à quelques chaînes seulement qui restent.

Donc nous ne sommes pas sûrs qu'il y aura de l'argent qui reste, mais l'hypothèse qui est faite c'est que lorsque nous aurons besoin de lancer le programme et de dépenser de l'argent et bien l'idée ce sera d'emprunter de l'argent des fonds qui restent de la première série.

Si j'ai bien compris correctement votre deuxième question, par rapport aux principes de recouvrement des coûts, ce qui veut dire en fait qu'il faut savoir quels seront les coûts dont on aura besoin pour savoir ce qu'il faudra recouvrer. C'est ça l'enjeu. Et on l'a vu

---

la dernière fois, il faut établir les frais avant même de savoir combien de candidats on aura et quels seront les coûts.

Bien sûr, nous avons le bénéfice de l'expérience de cette série qui est en train de se terminer pour informer le processus d'élaboration d'estimation des coûts futurs. Donc le PDP sur lequel nous travaillons actuellement nous aide également à comprendre quels sont les changements à apporter à la série suivante sur la base de la première série.

Donc nous allons utiliser toutes ces informations pour essayer de prévoir, de manière aussi complète que possible, le coût de la série à venir.

Vous savez bien que la grosse inconnue c'est le nombre de candidatures. Alors j'aimerais expliquer quelque chose. Nous nous basons sur l'hypothèse de 2 000 candidatures, ce n'est pas l'ICANN qui dit nous allons recevoir 2 000 candidatures, personne ne sait en fait. On ne sait pas. Mais nous devons nous baser sur une hypothèse pour pouvoir lancer notre projet. Donc il nous faudra prévoir, faire une estimation autant que possible des coûts possibles.

Et j'aimerais mettre l'accent sur quelque chose. Les coûts pour les risques du programme, et bien certes nous avons de l'expérience par rapport à ces risques, mais tout ceci est subjectif et spéculatif.

---

Il y aura une composante subjective par rapport aux frais de candidature que nous allons fixer pour recouvrer les coûts.

Si vous regardez le programme actuel, nous avons collecté 360 millions en frais, donc 360 n'oubliez pas ce chiffre, pour la première série. Et actuellement nous sommes en train de faire une estimation des frais pour les séries actuelles. Et notre estimation c'est 300 millions, pour nous préparer à la nouvelle série.

Mais nous savons qu'il y aura davantage de coûts pour ces chaînes restantes qui sont en conflit. Donc nous allons dépenser aussi une partie de ces fonds, de ces 360 millions moins 300 millions.

Si vous revenez en arrière, il y a 11 ans, lorsque nous avons établi les frais, ceux qui l'ont fait – et c'est peut-être certains d'entre vous – se sont très bien débrouillés en fait, sans même savoir ce qui allait se passer. Ils ont établi les frais à un niveau qui n'était pas trop élevé mais qui permettait quand même de recouvrer les coûts.

Donc, l'idée c'est vraiment de faire le meilleur exercice possible pour prédire les coûts à l'avenir et donc il y a d'autres éléments également qui permettent de définir les frais et les coûts. La barre est-elle élevée ou basse pour être introduite dans le programme ? Et j'imagine que dans le groupe de travail sur le PDP vous le comprenez bien.

---

Voilà je vais m'arrêter là.

JOHN LAPRISE:

Merci. Actuellement, nous avons Tijani, Jonathan, Chrstopher Wilkinson et Justine. Malheureusement, le SSAC est là et ils doivent présenter à 9 h 15. Donc nous allons devoir conclure la présentation sur la question actuelle. N'hésitez pas à entrer en contact directement avec Cyrus et Trang si vous avez des préoccupations, parce que nous devons laisser la place au SSAC pour entendre la présentation du SSAC.

Je suis désolé, le SSAC est là et on est obligé de les écouter. Je suis vraiment désolé pour tous ceux qui ont des questions.

CYRUS NAMAZI:

John, rapidement. Si vous pensez qu'il est important de continuer cette discussion, nous pouvons avoir un webinaire, organiser un webinaire, parce que je pense qu'il est important pour nous d'avoir votre feedback et d'écouter vos questions. Et donc nous sommes à votre disposition.

JOHN LAPRISE:

Très bien, merci beaucoup Cyrus, nous allons demander au personnel d'organiser ceci.

Je vais donc inviter maintenant le SSAC.

---

MAUREEN HILYARD: Merci à tous. Nous sommes très heureux d'accueillir l'équipe SSAC. Et je suis très heureuse de voir que tout le monde est là, n'est-ce pas ?

Très bien. Alors, il y a quelques sujets que nous avons demandé au SSAC de traiter aujourd'hui.

ROD RASMUSSEN: Bonjour à tous. J'espère que ça va, que personne n'a trop souffert de cette longue réunion de l'ICANN. Nous avons beaucoup travaillé au cours des jours qui viennent de se dérouler.

Alors, je sais qu'il y a plusieurs questions, il y a plusieurs personnes qui sont venues me voir juste avant la réunion pour me dire : est-ce que je peux avoir deux minutes ? Je vais voir, parce que j'ai quand même pas mal de choses. Il y a beaucoup de choses qui sont en cours, je vais faire du mieux.

Nous avons plusieurs membres du SSAC qui sont là, qui vont se présenter, et qui vont vous parler de nos activités.

Alors, passons à la diapositive suivante. Ha, très bien. C'est l'ordre du jour, tout va bien, ça va m'aider.

Donc nous allons parler SAC 105, de l'internet des objets, la question du DoH/DoT, le groupe de travail qui s'en occupe, où



---

nous en sommes en termes de NCAP. Nous allons également parler du rapport sur les requêtes de service de données d'enregistrement, ça c'est une révision dont l'ICANN s'occupe et la révision du SSAC. Ce n'est pas à l'écran, mais on m'a également posé la question tout à l'heure de l'EPDP, donc on pourra également le mentionner ainsi que d'autres questions relatives à l'EPDP.

Diapo suivante ;

Alors est-ce qu'il y a des personnes dans cette salle qui ont besoin de savoir qui est le SSAC ? Qui ne connaît pas le SSAC ? On est tous des anciens, donc tout va bien.

Bon, nous avons un nombre un petit peu différent, 105 publications maintenant, donc voilà ce que nous faisons. Passons à la diapositive suivante. On essaie quand même un petit peu de vous donner les chiffres récents.

Alors voilà les dernières publications effectuées depuis la dernière réunion, surtout une série de correspondances. Je ne sais pas si vous vous souvenez de la manière dont nous référençons les choses. Donc SSAC avec un nom, donc c'est un rapport. Si vous avez juste SSAC avec l'année, c'est une correspondance.

---

Donc plusieurs correspondances qui, pour certaines, sont assez simples. Donc rapport sur les requêtes de service de données d'enregistrement et on va parler du SAC 105.

Diapositive suivante.

Donc voilà où on en est. C'est notre travail actuellement que nous effectuons, on travaille là-dessus, sur ces projets SSAC actuellement. C'est des groupes de travail.

Il y a NCAP, qui parle des collisions de noms, le projet d'analyse des collisions de noms, NCAP, la révision organisationnelle de SSAC, c'est à l'ordre du jour. On travaille sur le DNS, sur HTTPS, et le DNS sur le TLS. On travaille avec la ccNSO en partenariat aussi. Nous avons l'EPDP, les spécifications temporaires, le système de serveur racine.

Ca c'est 37 et 38, les documents associés RSSAC. Nous avons un groupe de travail qui se penche là-dessus avec des membres qui ne sont pas obligatoirement RSSAC puisqu'on est vraiment à travailler en partenariat avec d'autres groupes. Il y a des personnes qui sont plus ou moins spécialistes de ces questions techniques. Donc vous allez avoir beaucoup de commentaires à ce sujet d'ici peu.

Nous avons également, au niveau interne, on travaille beaucoup sur nos process, nos processus de travail SSAC que nous essayons

---

d'améliorer. Ça c'est au niveau interne, planification stratégique, mécanismes, un petit peu comme ICANN Org l'a fait. C'est toujours une amélioration continue de nos priorités, développement de nos priorités, améliorations continues.

D'ici Montréal on en reparlera, on verra comment ça se passe d'ici là. Donc c'est quelque chose qu'on est en train de lancer actuellement. Mais on peut prendre des exemples dans les autres communautés également. Nous avons les questions de sécurité émergentes qui se posent, les ateliers DNSSEC et la commission effectifs. Ça c'est constant, c'est permanent, on cherche de nouveaux membres.

Vous nous avez envoyé de grands membres déjà, d'excellents membres, et Andrei par exemple a été superbe, oui on a beaucoup apprécié qu'il soit venu travailler avec nous. Il nous a donné des présentations intéressantes, pas plus tard qu'hier, et je crois qu'à chaque réunion de l'ICANN, c'est toujours quelque chose d'intéressant, de différents ;

On cherche donc de nouveaux membres, on recrute, pour plus de diversité, au niveau mondial. Pour une représentation des régions du monde, des personnes qui sont très solides au niveau technique. Donc si vous connaissez des personnes qui pourraient nous rejoindre, que cela intéresserait, et bien dites-le-nous, on

---

doit couvrir plus de zones géographiques au niveau des compétences, au niveau des risques, d'analyse des risques.

Vous avez le site web, sur le site web de l'ICANN, il y a une partie réservée à RSSAC, donc ça nous permet de recruter de cette manière. Donc n'hésitez pas à faire remonter des noms et des candidatures, c'est toujours très intéressant pour nous. Voilà.

Alors, les thèmes d'intérêts, on va se retrouver avec RSSAC, SSAC et RSSAC ensemble, on va travailler sur la racine locale, et l'hyper-racine dans le cadre du RFC 7706. Et on va voir s'il y a beaucoup d'intérêts là-dessus. On parle des avantages et des inconvénients de cette racine locale. On va parler de la gestion des clefs du DNSSEC, les extensions donc de sécurité et d'autres problèmes de contrôles pour les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre. Ça, ça demandera éventuellement des changements de politiques. Donc il y a un côté technique et un côté au niveau des politiques.

On doit travailler aux abus pour les nouveaux gTLD, l'utilisation malveillante. C'est un petit peu trop étroit de dire nouveaux gTLD, ça va plus loin que ça, il y a les attaques de piratages de noms de domaine. On en a parlé à Kobe, on en parle depuis Kobe et ça c'est vraiment quelque chose de très important. Ça va revenir, et ça va remonter je crois dans la liste de nos priorités.

Donc voilà ce à quoi on pense.

---

Vous voyez cette liste. Si ça intéresse plus particulièrement l'ALAC, et bien soutenez-nous, dites-le-nous. On essaye d'être réactifs par rapport à la communauté.

Holly, vous avez une question ?

HOLLY RAICHE:

Si vous travaillez aux abus pour les nouveaux gTLD, et là on vient d'avoir une séance sur le processus pour les nouvelles séries de gTLD, donc je crois que c'est important qu'on en sache plus sur ces abus de nouveaux gTLD, parce qu'avant de lancer une nouvelle série, on doit être au courant de ce qu'il se passe sur les gTLD actuellement.

ROD RASMUSSEN:

Oui, vous voulez parler de calendrier, oui. Ca, je regarde sur la liste des choses à faire, nous avons des membres disponibles qui ont ces compétences techniques pour faire ce travail.

Donc je ne vous promets pas que ça va être rapidement fait, mais on va s'y mettre et c'est en haut de la liste de priorités et ce n'est pas seulement les nouveaux gTLD, ça va être plus large comme je l'ai dit.

Donc pensez en effet à ces points de la liste. Je crois que maintenant nous allons passer la parole à Cristian Hesselman qui

---

va nous parler de SAC 105. Cristian je vous passe la parole pour nous parler du DNS et de l'internet des objets. Présentez –vous aussi Cristian.

CRISTIAN HESSELMAN: Je suis avec SSAC et je suis leader de la partie internet des objets. Ça, c'est SAC 105. Le DNS et l'internet des objets, opportunités, risques et défis, publié le 3 juin 2019.

Donc, ce ne sont pas des recommandations au conseil d'administration de l'ICANN, et l'objectif c'est de faciliter un débat sur ces points, sur l'internet des objets, l'IoT, et rapports les rapports entre l'IoT et l'écosystème du DNS. Donc ce qu'il y a en parallèle, ce qui évolue parallèlement et ainsi de suite.

Ce que nous avons fait dans ce document c'est de fournir une discussion pour former un petit peu les personnes et informer sur l'internet des objets.

Nous avons commencé par montrer notre modèle, à quoi ressemble l'internet des objets. C'est beaucoup d'appareils, d'objets, qui fournissent des services et se connectent à l'internet. Ça peut être des senseurs et des détecteurs sur un verrou de porte, indiquant si quelqu'un est près de la porte il y a des informations qui sont envoyées, et le service analyse cela et la porte s'ouvre ou

---

ne s'ouvre pas. Donc voilà un exemple de connexion à l'internet d'un verrou de porte.

Et vous avez également l'utilisation du DNS pour localiser ces appareils, c'est ce dont on parle dans notre document de recherche. Donc comment on utilise le DNS, comment on a besoin du DNS pour l'internet des objets, pour ces objets connectés.

Donc il y a des risques qui existent, il y a des grandes possibilités qui s'ouvrent pour le DNS par rapport à l'internet des objets. Parce que l'internet est une infrastructure mondiale, bien distribuée, avec des caractéristiques de sécurité, des fonctions de sécurité, des critères de stabilité essentiels, parce qu'il y a une interaction avec des environnements physiques.

Donc, les objets connectés ont trait à la vie privée de personnes et à la sécurité de personnes. Donc c'est très important.

Le DNSSEC serait très utile pour l'internet des objets, IoT, par exemple ça valide les signatures, cela réduirait la probabilité que ce verrou de porte soit connecté à un service malveillant qui ouvre la porte et qui envoie des instructions qui ne soient pas les bonnes.

Donc voilà pourquoi on a tant besoin de sécurité au niveau du DNS. Donc c'est des exemples qu'on vous donne un petit peu dans ce document de recherches. Et on parle des risques, les risques

---

dont on vient de parler c'est en effet les botnet, les réseaux zombie qui existent. Depuis 2016, nous avons vu que ces risques et attaques des réseaux zombie sur le DNS, et les scientifiques se sont penchés sur les chiffres de ces attaques de réseaux zombie qui se sont développés, de 400 à 600 milles environ. Donc les réseaux zombie peuvent connaître une croissance en quelques heures. Donc ça peut aller très vite.

Donc ça c'est au niveau des risques. Nous avons un chapitre sur les défis à relever. Les possibilités et les risques donc. Premier défi, le développement de sécurités pour l'internet des objets, qui rend disponible les fonctions de sécurité du DNS aux développeurs des logiciels de l'internet des objets. Parce qu'en général il y a un niveau très bas de sécurité sur l'IoT. Les développeurs de logiciels IoT ne sont pas bien au courant de la sécurité des réseaux donc il faut absolument les former c'est important.

Et, deuxième point que je voudrais souligner ici, traiter ce problème des réseaux zombie. Nous pensons qu'il y a plusieurs mesures à prendre qui vont d'une sécurisation de l'IoT, de ces objets connectés, et il faut travailler beaucoup avec la communauté de l'internet des objets qui doit être plus au courant de la sécurité nécessaire pour le DNS. Il faut sécuriser ces objets connectés, il doit y avoir des services de sécurité dans les réseaux pour que le trafic puisse être parfois coupé lorsqu'il y a des problèmes, il faut être très près des sources. Et il faut améliorer



---

également l'aspect services en permettant aux opérateurs du DNS d'échanger des informations avec les attaques sur le DOS.

Donc par exemple, s'il y a des réseaux zombie qui attaquent, il faut qu'il y ait une description qui soit faite sur le trafic et il faut la partager avec les autres opérateurs du DNS pour qu'ils soient prêts à contrer ces attaques.

Donc voilà ce dont on a parlé dans notre rapport et ce document de recherches. Et nous avons conclu, donc que nous devrions avoir un débat plus large dans toute la communauté de l'ICANN sur ces sujets.

ROD RASMUSSEN:

Merci beaucoup Cristian. Moi je voudrais souligner aussi qu'il y a une vidéo, une vidéo que nous allons bientôt mettre sur le net, on va avoir des postes de blog également.

Donc j'aimerais revenir sur un transparent. Je sais qu'il y a une ou deux questions à ce sujet. Donc on va essayer de promouvoir cet aspect. Et c'est important que vos membres regardent cela.

On se pose beaucoup de questions sur l'internet des objets, depuis des années et il y a beaucoup de curiosité à ce sujet. Combien de personnes dans cette salle, mis à part les membres SSAC ont lu cela, ce document ?

---

Et bien vous êtes très fort, vous êtes vraiment très intéressés par la technique. A Tech Day, journée technologie, nous avons eu quelques personnes qui avaient lu ce document.

Maintenant beaucoup plus, 9 personnes, il y en a au fond de la salle, c'est bien.

Donc ça c'est différents membres qui sont venus.

Nous avons un peu de temps à la suite de cette séance, avant la réunion avec RSSAC, donc vous pouvez nous poser des questions aller voir les autres membres, venez me voir. Si je suis très occupé ou pas occupé.

Donc on veut promouvoir absolument cet aspect internet des objets, et voir si on doit faire plus de travail d'information dans la communauté à ce sujet.

Donc si vous avez des recommandations là-dessus, ce serait très bien. On essaye vraiment de s'assurer qu'il n'y a pas de confusion, que ça ne prête pas à confusion, qu'on comprenne le rapport entre l'IoT et le DNS, que la communauté soit au courant du travail de l'infrastructure et du fonctionnement de l'infrastructure DNS.

---

NON IDENTIFIE: Oui, c'est important en effet, parce qu'il y a beaucoup d'autres documents qui existent, mais ça c'est le premier qui vraiment parle de l'IoT en rapport avec le DNS, donc c'est très important.

ROD RASMUSSEN: Oui, ça nous a pris pas mal de temps de publier ce texte et ce dossier. Donc il fallait trouver la bonne portée. On voulait faire quelque chose pour les communautés, on ne voulait pas se répéter, on voulait être informatifs. On fait beaucoup de références, on renvoie à beaucoup de références. Donc vous pouvez travailler beaucoup là-dessus.

Il y avait des questions pour Cristian ? Jonathan ?

JONATHAN ZUCK: Oui. Je crois que c'est intéressant. Moi, j'ai été diner avec un fermier, et il a demandé un steak bien cuit. Et je me suis demandé pourquoi il demandait ça, un steak bien cuit. Donc je crois que c'est très pratique. On a des membres de SSAC, est-ce que vous utilisez, chez vous, dans vos foyers, des thermostats connectés à l'internet ? Des clefs Amazon ? Des sonnettes et ainsi de suite, des portes, des verrous... Vous utilisez l'internet des objets dans vos maisons ? C'est une petite question, un petit sondage.

---

ROD RASMUSSEN: Oui, pourquoi ? Parce qu'on leur fait confiance ou parce qu'on est forcé de l'utiliser ?

JONATHAN ZUCK: Parce que vous avez confiance dans l'internet des objets.

ROD RASMUSSEN: Ou parce qu'on essaye de faire des tests avec...

JAVIER RUA-JOVET: Merci beaucoup de ce dossier de recherches. Et je suis un petit peu ignorant, mais pourquoi les objets connectés, là, on parle du rapport avec le DNS. Ils pourraient se parler simplement avec des IP, des adresses IP, protocole internet. Est-ce qu'ils auront des noms de domaine ces objets connectés ? Lorsque l'on parle du DNS, je n'ai pas bien compris le rapport avec le DNS. Est-ce que c'est simplement des adresses IP qui communiquent ensemble ?

CRISTIAN HESSELMAN: Il y a plusieurs types. On a deux différents modèles. Je n'en ai pas parlé aujourd'hui, mais... Je ne sais plus comment ça s'appelle... Une connexion directe à l'internet, donc une adresse IP, et une communication par l'intermédiaire du DNS. Donc c'est un petit peu comme les Laptop et les téléphones portables qui communiquent avec l'internet.

---

Et il y a un autre modèle, où il n'y a pas d'adresse IP. Et dans ce cas-là, ils se connectent avec un portail. Par exemple un protocole Zigbee qui est un petit peu différent, et il y a un système de passerelles qui existe si vous voulez, sans utiliser des adresses IP.

Donc dans le document, vous voyez là si vous avez des fichiers protocole internet, adresse IP ou pas. Il y a deux différents modèles.

Par exemple des ampoules, les contrôleurs de sommeil, des choses comme ça, les haut-parleurs intelligents et connectés.

JOHN LAPRISE:

Une petite question rapide, je ne vois personne d'autre, est-ce qu'il y a un raisonnement pour dire qu'il y aurait des TLD spécifiques, uniquement pour l'IoT ? Est-ce qu'il y aurait des avantages au niveau de la sécurité, au niveau opérationnel, d'avoir des domaines réservés à l'internet des objets ?

ROD RASMUSSEN:

Oui, je me suis posé cette question moi-même, comme est-ce que ça marche, est-ce que je peux avoir cet IoT comme TLD, mais ce n'est pas délégué. Il faudrait voir si quelqu'un se porte candidat pour ça, mais effectivement, c'est un sujet complexe, un domaine complexe. Et c'est un petit peu lié avec le NCAP si on y réfléchit,

---

parce que les gens définissent certaines choses, et ils utilisent un autre protocole, ils créent un espace de noms pour ceci...

CRISTIAN HESSELMAN: Nous n'avons pas parlé de ce sujet spécifique dans notre document, mais ce dont nous avons parlé c'est que le service d'enregistrement, en fait la sécurité de ces enregistrements va devenir plus importante. Parce qu' imaginez-vous qu'il y a des dizaines de milliers de dispositifs IoT qui utilisent tous le même nom de domaine, et bien le potentiel de piratage serait très grave.

Donc ça peut être une opportunité pour les bureaux d'enregistrement de fournir davantage de services de sécurité pour les noms de domaine associés aux dispositifs IoT plutôt que d'avoir des services de contenu.

ROD RASMUSSEN: Oui, effectivement, cela est relatif à d'autres travaux que nous avons faits par rapport à la protection, service de protection. Nous en avons un peu parlé dans le document. Si vous êtes un opérateur de registre, vous pourriez peut-être penser à un nom de domaine qui n'arrive pas à expiration, si vous êtes opérateur. Parce qu'il y aura beaucoup de requêtes pour un domaine qui n'existe plus, et cela peut avoir certaines implications.

---

Très bien, nous allons passer au sujet suivant. Il y avait peut-être une autre question, pardon. Allez-y.

[JAVIER-RUA JOVET]: Petite question qui vient de la question posée par Jonathan. J'ai des objets connectés chez moi, est-ce qu'il y a une application qui vous dit si oui ou non votre dispositif est compromis, qu'est-ce qu'il faut que je fasse, il faut que je le remette en route ? Comment ça marche ?

CRISTIAN HESSELMAN: Merci pour cette question. Nous en parlons dans le document, et il y a deux choses.

Premièrement, est-ce que vous savez quelles sont les informations qui sont captées par votre objet, sur vous, et avec qui partagez-vous ces informations ? Sans doute que non. Donc il vous faut un GUI ou quelque chose qui rende tout ceci plus transparent. Deuxième chose, comment est-ce que vous surveillez chez vous, ou quel que soit le scénario de déploiement, le type d'IoT ou d'objets qui sont compromis ?

Donc certaines personnes sont en train de réfléchir pour voir comment est-ce qu'on peut protéger les réseaux à la maison en installant un Hub séparé. Ça peut être un logiciel qui fonctionne sur un autre dispositif par exemple.

---

ROD RASMUSSEN: Il nous reste 15 minutes. Je vois qu'Olivier a une question rapide.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, merci beaucoup. Je vais essayer d'être bref. J'ai vu que vous avez mentionné les dispositifs connectés. Est-ce que vous différenciez les différents types d'objets connectés ? Parce que j'ai suivi également tout ce qui est relatif à la sécurité des dispositifs pour les consommateurs, il y a ce qui est automobile, il y a en fait différents types qui sont très différents, et il y a tout ce qui est industriel aussi, les objets connectés pour l'industrie. Donc en termes de sécurité, il faut qu'il y ait certaines directives pour les consommateurs et d'autres directives peut-être pour d'autres dispositifs. Donc est-ce que vous essayez d'identifier différentes catégories en fait, parce que ce sont des catégories très différentes.

CRISTIAN HESSELMAN: Nous en avons parlé dans l'introduction du document, nous avons effectivement identifié ces différences, et nous avons un autre document qui vous donne un aperçu général des différentes catégories du point de vue du consommateur.

Mais vous avez raison, le transport intelligent, dans les zones urbaines, ce sera un scénario complètement différent. Mais ces



---

services vont utiliser, ces dispositifs vont toujours utiliser des services qui sont donnés et donc ils vont quand même utiliser le DNS.

Donc nous avons identifié qu'il y a des différences, mais nous avons pris une approche horizontale si vous voulez.

Donc en fait, nous avons plus ou moins mis de côté certaines approches verticales, et nous nous sommes dit que, dans le cadre de notre discussion, il y aura sans doute certaines variantes par rapport à ces catégories.

ROD RASMUSSEN:

Nous allons passer à la suite, parce qu'il ne nous reste que 15 minutes, tout juste et je veux mentionner les autres sujets. Donc en gros la réponse, vous l'avez entendu, c'est lisez les documents. Parce qu'en fait vous trouverez les réponses à vos questions dans le document.

Donc passons à la suite. Si nous avons un peu de temps, nous pourrions toujours revenir là-dessus. Et puis n'hésitez pas nous aurons quelques membres qui pourront rester après la séance.

Alors Doh/DoT, donc DNS sur HTTPS, DNS sur TLS. Diapo suivante. Barry et Susan vont m'aider là-dessus pour répondre aux questions, si je n'ai pas la réponse.

---

Alors, nous avons eu une séance mardi, j'espère que vous y avez assisté. Nous avons travaillé avec la ccNSO sur beaucoup des questions, nous n'avons pas encore de rapport là-dessus, nous venons de lancer l'équipe de travail, mais ce que nous essayons de faire, c'est de séparer les différentes questions, de les mettre dans un contexte pertinent, parce qu'il y a beaucoup de préjugés, d'opinions un petit peu préconçues sur le DoH et le DoT et en fait il y a beaucoup de lacunes en matière de connaissances. Donc l'idée c'est vraiment de clarifier la situation, de séparer les dangers. Déjà expliquer le protocole, comment il peut apporter certains avantages, quels sont les potentiels en matière de coûts et puis la configuration. Et ça c'est encore autre chose.

Ces questions sont souvent un petit peu grossies, étant données certaines circonstances dans lesquelles se trouvent les gens. Il y a eu certaines hypothèses par rapport à ce que veut dire DoH, et à quoi ça sert.

Donc l'idée c'est vraiment de tout séparer pour parler des avantages, des inconvénients, des obstacles éventuels et de présenter ceci de manière très scientifique.

Il y a peut-être des recommandations qui vont ressortir de ça, mais je peux vous garantir que nous n'en sommes absolument pas à un consensus en termes de recommandation. Donc tout le travail que nous faisons là est vraiment préliminaire.

---

Alors, une des grosses questions, une des grosses leçons à tirer de cette présentation c'est que, que ce soit le DoH ou le DoT en matière de protection de la vie privée, cela n'a rien à voir avec le DNSSEC. C'est ça le message. L'intégrité du DNSSEC ne fournit pas de chiffrement, et beaucoup de gens pensent que le DoH, le DoT, rend le DNSSEC obsolète, ce n'est absolument pas le cas, le DNSSEC doit absolument faire son travail, cela n'a rien à voir avec ce que fait le DoH et le DoT. Donc ça c'est important à comprendre dès le départ.

Diapositive suivante.

Alors je vais rentrer dans les grandes lignes. Simplement donc on va passer là-dessus.

Nous allons nous concentrer sur la question du déploiement et l'utilisation de la technologie.

Donc il y a différents modèles de déploiement. Ce sont simplement des exemples, il y a plusieurs modèles de déploiement, et nous essayons également d'identifier les questions relatives à DoH et à DoT. Les préoccupations qu'ont les gens, ce qui existe dans l'espace de noms de domaine non chiffrés. Parce que sur les VPN il y a les mêmes problèmes.

---

Donc voilà un petit peu ce dont on a parlé l'autre fois. Susan, Barry, je ne sais pas s'il y a des choses que je dois ajouter... Personne ne s'énerve, donc ça va.

Holly, allez-y.

HOLLY RAICHE:

Rapidement, nous avons eu une présentation à Kobe, et deux questions ont été soulevées. Premièrement, étant donné que vous passez par un tunnel, un petit peu pour ainsi dire, par rapport au coupe-feu, donc en fait vous gagnez la protection de la vie privée, mais vous perdez autre chose sans doute.

Et, également, le fait que l'on va vers certains résolveurs. Une des sauvegardes pour les résolveurs, c'est justement le fait qu'il y en a beaucoup. Mais si vous commencez à favoriser certains résolveurs et que vous en avez moins, et bien il est plus facile de cibler et donc ça c'est les deux questions qui ont été soulevées pendant la présentation.

ROD RASMUSSEN:

Merci pour cette question. Ce sont les deux domaines dont on va parler lors du travail de l'équipe qui s'en occupera. Effectivement, il y a des avantages, mais il y a certains désavantages aussi, donc nous allons en discuter.

---

Est-ce que vous voulez ajouter quelque chose monsieur ? Nous n'avons pas beaucoup de temps, mais allez.

WARREN KUMARI:

Je fais partie du SSAC. Tout dépend du modèle de déploiement, ça ne fait pas vraiment partie du DoH et du DoT, ça dépend des applications, si elles vous forcent à utiliser certains résolveurs en utilisant le DoH, et bien l'espoir c'est que les applications suivront le système que vous utilisez actuellement, donc le serveur que vous utilisez. Et donc le service de protection que vous avez.

ROD RASMUSSEN:

Merci Warren. Y a-t-il d'autres questions avant que je continue ?

SATISH BABU:

Oui, merci beaucoup. J'ai une question sur la motivation pour les fournisseurs comme Google ou Cloudflare. Pourquoi est-ce qu'ils souhaiteraient fournir ces services ? Avant tout le monde s'occupait de sa petite communauté, maintenant tout est centralisé, très centralisé. Donc pourquoi est-ce que ça les intéresserait de fournir ces services ? Pourquoi est-ce que c'est intéressant pour eux ? Est-ce que c'est une question de données ?

---

ROD RASMUSSEN: Je ne vais pas faire de commentaire là-dessus pour l'instant. Tim allez-y.

TIM APRIL: Je ne parle pas au nom de ces fournisseurs, mais j'ai parlé avec beaucoup d'entre eux, et beaucoup des quads, des grands fournisseurs ont des politiques comme quoi ils ne collectent pas les données, ils ne partagent pas les données. Et donc ils le font seulement pour diminuer la latence, pour s'assurer que les usagers puissent résoudre de manière suffisamment rapide. Parce qu'en fait c'est la question de la rapidité de l'affichage de la page web qui les préoccupe. Le Quad 9 considère qu'il est là pour des raisons de sécurité, mais beaucoup des autres fournisseurs de nom le font pour des questions de fiabilité.

WARREN KUMARI: Est-ce que je peux répondre également ? Donc je travaille pour le SSAC et pour Google. Donc Google utilise le 8.8.8.8, et la raison pour laquelle nous l'utilisons c'est que cela est plus rapide. Les usagers sont plus contents, ils vont sur l'internet et ils regardent les publicités. Ce n'est pas simplement que c'est bon pour le monde, mais simplement l'idée, c'est la publicité. Nous avons une politique de protection de la vie privée, par rapport à ça, par rapport au DNS. Et non, nous ne minons pas les données, nous ne les collectons pas, nous nous assurons simplement de... L'objectif

---

c'est simplement que les gens cliquent sur les publicités, c'est simplement à des fins de connexion que nous collectons les données.

ROD RASMUSSEN:           Allez-y monsieur.

BARRACK OTIENO:        Je suis liaison ALAC à la ccNSO, j'ai une question sur la normalisation. Est-ce que vous êtes limité aux normes de l'IETF ou est-ce que vous travaillez également avec les normes de gestion en matière de sécurité de l'ISO ? J'aimerais bien savoir en fait si vous avez dépassé la simple étape de la norme IETF.

Et autre question, par rapport à la présentation précédente sur les dispositifs connectés, parce qu'au niveau local, dans nos pays, normalement nous sommes régulés par les normes ISO, donc est-ce que vous travaillez... Enfin comment est-ce que vous travaillez dans ces différents secteurs de normalisation ?

ROD RASMUSSEN:        C'est une excellente question. Étant donné que nous venons juste de lancer le travail de l'équipe, nous n'avons pas encore évoqué cette question, mais je vais simplement ramener ceci dans l'équipe, et nous allons y travailler. C'est une excellente question.

---

Pour l'internet des objets on a un petit peu regardé ça. Cristian ?

CRISTIAN HESSELMAN: Oui, il y a la question du DNS et des protocoles liés au DNS.

ROD RASMUSSEN: Effectivement, c'est une question très large. Passons maintenant à la suite. Donc le NCAP.

Jim est-ce que vous pouvez donner une petite mise à jour et vous présenter ?

JIM GALVIN: Oui, merci Rod. Je suis Jim Galvin, du SSAC, Monsieur Daley n'est pas là avec moi, c'est le coprésident qui travaille avec moi.

Donc rapidement, il y a beaucoup d'informations sur la diapositive, donc c'est simplement un point. Je pense que vous connaissez déjà tout ce qu'il y a sur la diapositive, je vais simplement souligner ce qui est important.

Je vais souligner l'analyse des écarts, la recherche 1, l'étude 1. Nous avons créé, avec le département technologique de l'ICANN, un RFP pour l'analyse 1, l'étude 1. Et donc ce rapport sera bientôt publié, peu après la réunion de l'ICANN. Donc le processus peut être lancé. Le processus NCAP devrait bien progresser, nous avons bien avancé.



---

Voilà un petit peu le calendrier. Nous avons eu un groupe de discussion qui a été mis en place, et il est ouvert. Il est inclusif, donc vous pouvez participer. La seule exigence c'est de remplir une déclaration d'intérêts. Donc typique pour la GNSO dans le cadre du processus et de la création de groupe de travail. Donc si vous vous rendez sur le Wiki de la communauté pour le projet NCAP, et bien vous y trouverez le mécanisme qui vous permettra de remplir le formulaire pour faire partie du groupe de discussion, et pour devenir participant actif.

Le moment est idéal si vous souhaitez le faire, donc c'est une opportunité pour tous si vous voulez être impliqué. Vous pouvez aussi être observateur. Les réunions sont publiques, vous pouvez donc venir, écouter, écouter les archives sur la liste de diffusion.

Maintenant que le RFP est imminent, l'entrepreneur va lancer cette étude numéro 1 qui devrait être terminée en juillet. Ensuite, en aout, septembre, les choses devraient être bien avancées. On pourrait se mettre au travail et on devrait avoir notre première réunion de travail en face à face à Montréal.

Je crois que c'est tout. Dernière diapositive.

ROD RASMUSSEN:

Alors, puisque nous n'avons pas beaucoup de temps, nous allons passer à la suite. Je voulais simplement que vous sachiez où nous

---

en sommes sur le dernier point. Nous allons passer à la diapositive suivante.

Donc il y a eu une lettre, et je sais que certains membres de l'ALAC l'ont déjà vue et nous ont posé des questions là-dessus. Donc, en début d'année, nous avons essayé de répondre à des questions sur l'impact du RGPD sur les requêtes au WHOIS.

La question de la collecte des données sur le WHOIS, et donc nous avons essayé de répondre à cette question sur la base des statistiques que nous avons. Donc combien de requêtes y a-t-il par jour ? Et bien c'est 7 milliards, et je parle bien de milliards. On ne sait pas exactement à quoi correspondent ces requêtes, mais dans le rapport, nous avons vu ce chiffre-là.

Donc, en fait, lorsqu'on a étudié un petit peu ceci, on s'est rendu compte qu'il y avait un problème d'interprétation des requêtes. Donc en fait, si vous regardez bien, ce n'était pas exactement des données précises.

Donc nous avons parlé aux opérateurs de registre, pour voir un petit peu ce qu'il se passait. Et le problème c'était un peu plus que d'avoir simplement un ou deux opérateurs de registre qui avaient des différences, c'était vraiment des interprétations complètement incohérentes. Nous avons parlé à l'ICANN, et nous avons vraiment identifié un grand problème.

---

Nous avons donc essayé d'organiser une synthèse pour avoir un meilleur rapport. Nous avons discuté avec les opérateurs de registre ici, à l'ICANN 65. Cette discussion a été organisée par l'ICANN, et le résultat de cette discussion, c'est que nous n'allons pas avoir des données cohérentes sur le signalement WHOIS bientôt. En fait il est très compliqué de compter ces requêtes. Donc il faut continuer de travailler dans ce sens, pour essayer de voir comment compter, quels sont les objectifs de la collecte de ces données pour avancer.

Donc voilà un petit peu où on en est.

Je sais que c'est un domaine qui intéresse les gens. Donc je voulais simplement vous informer du statut. Voilà. Donc nous avons terminé à l'heure, je sais que John ne va pas nous donner plus de temps, mais nous serons là si vous souhaitez nous poser des questions en privé.

Ha, nous avons 5 minutes de plus. Y a-t-il des questions là-dessus ?

Donc je sais que pour certains d'entre vous, vous souhaitez parler de l'EPDP, donc n'hésitez pas, allez-y, j'écoute vos questions.

Allez-y monsieur.

---

JONATHAN ZUCK:

Ma question est la suivante. Il y a un rapport très procédural, mais est-ce qu'il y a quelque chose d'un peu plus impressionniste que vous pourriez nous dire à ce sujet ? On a fait partie du groupe qui a lancé l'alarme un petit peu, et l'alerte des problèmes qui se sont posés en 2012. Il y a des gens qui poussent pour avoir une nouvelle série de gTLD et qui sont un petit peu impatients. C'est comme si rien ne s'était passé, qu'il n'y ait pas [Y2K], bug de l'an 2000 et ainsi de suite.

Donc, est-ce que vous pensez qu'on risque d'avoir des problèmes pour la nouvelle série de gTLD ?

JIM GALVIN:

SSAC a été très clair à ce sujet. La collision des noms est une réalité. Ça va continuer, ça va se poursuivre, et nous pensons qu'il faut vraiment étudier cela de très près et bien comprendre la problématique.

Et je crois qu'il y a des tensions en effet, au niveau du calendrier, pour lancer une nouvelle série de gTLD. Il y a cette analyse de collision de noms qui est essentielle. Notre position c'est que cette analyse doit se faire. On ne peut pas s'engager au nom de la communauté pour des délais de nouveaux gTLD, mais il faut bien comprendre les risques qui existent et les occasions de les atténuer ces risques.

---

On a toujours pensé comme ça, on a diffusé des rapports auparavant déjà dans ce sens.

ROD RASMUSSEN:

Oui, en effet, on est d'accord, l'ICANN va dépenser beaucoup, d'argent, et pour nous on essaye de s'assurer que la prochaine série ne pose pas de gros problèmes. Et on va voir. C'est plus des questions de politique que de technologie.

Donc, en ce qui concerne l'EPDP, nous avons notre position qui est très claire je crois. Nous différons un petit peu au niveau de la phase 1. On est inquiet de tenir les délais pour la phase 2. Et nous avons eu des conversations avec le président. Je crois qu'ils sont encore en train de travailler encore à l'EPDP dans une autre salle.

On a dit également que l'accès aux données pour les recherches, il faut mieux définir, je crois, ces recherches pour la sécurité. On a des personnes qui répondent en cas d'incidents, ça c'est très différent de la recherche. Donc la terminologie n'est pas exactement la bonne au niveau de l'EPDP. On est un petit peu inquiet de cela. On doit plus collaborer pour essayer de trouver les bons termes, lorsque l'on parle particulièrement des questions de sécurité.

Le modèle d'accès également, nous avons fait des déclarations à ce sujet, l'accès également pour les forces de l'ordre.

---

Donc vous savez on a un consensus à ce niveau, on a un travail qui se poursuit, on a la possibilité de continuer à travailler avec ce groupe de travail et de communiquer. On fait comme les autres SO et AC. Et ce que je vois et ce que je note, c'est que toutes les différentes parties prenantes veulent nous parler en tant que SSAC, et s'assurer que nous soyons alignés. Nous, nous restons dans notre cadre de référence, mais il y a des groupes qui ne se font pas vraiment confiance, je pense.

JOHN LAPRISE:

Merci beaucoup Rod. Hier nous avons eu des conversations un petit peu en aparté sur ce thème. Et ce qu'on s'est dit c'est que potentiellement nous devons donner des conseils et des avis au conseil d'administration. Je crois que nous avons un intérêt commun à ce niveau. Les chercheurs dans le domaine de la sécurité doivent pouvoir avoir accès. Donc je crois qu'il faut travailler avec le conseil d'administration. Peut-être qu'ensemble on pourrait faire une déclaration. C'est quelque chose qui nous intéresse.

ROD RASMUSSEN:

Je vais répondre à cela. On en a parlé à la fin de la réunion de Kobe. On ne peut pas, à SSAC, avoir ce type de processus.

---

Moi, je peux demander aux membres pour voir ce qu'ils veulent effectuer, mais il n'y a aucune garantie que cela se fasse. Parce qu'on ne l'a jamais fait, déjà, ce serait un précédent. Et, vous savez, ils sont très prudents, ces personnes qui travaillent à la sécurité des réseaux.

Donc l'intérêt mutuel doit être mieux défini. Comment on peut véritablement, à la suite de Kobe, définir ces termes ? Donc il faut, c'est parfois difficile, aligner un petit peu les messages. Donc je crois que c'est difficile de gérer quelque chose comme cela. Je crois qu'on réagit à certaines déclarations plutôt, mais je peux en parler aux membres, c'est quelque chose que je peux présenter aux membres.

OLVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, merci beaucoup. Il y a des précédents en effet à l'ALAC, rappelant au conseil d'administration les conseils de SSAC. À Durban on leur a parlé de la collision des noms. Vous aviez communiqué à ce sujet, et après que le conseil d'administration l'a ignoré, nous l'avons rappelé à la bonne mémoire du conseil d'administration.

Donc ce n'est pas seulement la technologie que fait et gère le SSAC. Donc j'aimerais suggérer que John Laprise débattre de cela, qu'on débattre de cela avec John, et qu'on voit si l'on peut travailler avec les autres AC et soutenir SSAC.

---

ROD RASMUSSEN: Oui ça a été très apprécié à l'époque. Mais c'est exactement ce dont je parle. Une déclaration commune c'est très différent.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: À Durban, le GAC et l'ALAC se sont réunis et il y avait eu une déclaration commune. Et je crois que le conseil d'administration a absolument été forcé d'écouter à ce moment-là.

ROD RASMUSSEN: Oui. Et je crois que nous avons terminé nos présentations. S'il n'y a pas d'autres questions sur l'EPDP, donc nous vous remercions de votre attention. Et beaucoup de questions, beaucoup de problématiques de préoccupations.

Donc, continuons à communiquer. On se base sur ce que nous dit l'ALAC, vous avez d'excellents membres et donc on est très content toujours d'entendre parler de vous.

MAUREEN HILYARD: Merci beaucoup Rod. Et je dois dire qu'une des raisons pour laquelle je dis cela, c'est que j'ai lu ce rapport, le premier rapport, et j'étais un petit inquiète, mais je l'ai bien compris, j'ai trouvé ce rapport très intéressant, j'étais capable de comprendre, ce n'était pas trop technique pour moi.



---

Donc merci beaucoup, une présentation tout à fait intéressante, une séance intéressante.

ROD RASMUSSEN:           Merci beaucoup de votre feedback.

MAUREEN HILYARD:       Et bien très bien. Nous allons avoir quelques minutes d'avance, c'est très bien. Merci aux interprètes, merci aux techniciens. Et c'est excellent, très bien. Donc une pause un petit peu plus longue.

HEIDI ULLRICH:           Nous allons avoir la prochaine réunion à 10 h 30, pour le débriefing At-Large, quel impact avons-nous eu cette semaine. Ce sera à 10 h 30 dans cette salle. Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**